

2019 DU 123 Dénomination allée Jacques Derrida (6e).

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Il vous est aujourd'hui proposé de rendre hommage au philosophe Jacques Derrida en attribuant son nom à une partie du terre-plein central du boulevard Raspail, à Paris (6e), entre l'allée Sonia Rykiel et l'allée Claude Cahun-Marcel Moore.

Jacques Derrida naît le 15 juillet 1930 à El Biar, en Algérie.

Reçu à l'agrégation de philosophie, il intègre l'université de Harvard comme *special auditor*. De 1960 à 1964, il enseigne à la Sorbonne. Commencent alors pour le jeune philosophe les premières conférences et publications, notamment dans la revue *Tel quel* de Philippe Sollers. Nommé en 1964 maître-assistant à l'Ecole normale supérieure, il y enseignera pendant une vingtaine d'années, tout en effectuant plusieurs séjours dans les plus grandes universités américaines. Co-fondateur du Collège international de philosophie à Paris en 1983, il devient directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales en 1984.

Il crée et développe l'école de pensée autour du déconstructionnisme. Dans la lignée de Freud et de Heidegger, il remet en question la phénoménologie et la métaphysique traditionnelle et introduit une nouvelle manière de penser des sciences humaines.

Il est l'auteur de plus de quatre-vingts ouvrages. Engagé, il s'élève contre l'apartheid en Afrique du Sud ou la peine de mort. Il donne des conférences partout dans le monde jusqu'à la fin de sa vie et devient le symbole de la *French Theory* aux Etats-Unis.

Jacques Derrida décède le 9 octobre 2004 à Paris (5e).

La Commission de dénomination des voies, places, espaces verts et équipements publics municipaux qui s'est réunie le 15 avril 2019 a donné un avis favorable sur ce projet de dénomination.

Aussi, si vous en êtes d'accord, la dénomination " allée Jacques Derrida " sera attribuée au terre-plein central du boulevard Raspail, voie publique, commençant rue de Rennes et finissant rue de Fleurus, à Paris (6e), conformément au plan annexé au présent exposé des motifs.

Je vous prie, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris

LOCALISATION

